

DÉCOUVREZ ET ADOREZ VOTRE

Suite+™ Parasurtenseur avec 6 Prises

360electrical.

360electrical.com



TRUCS DE FUTÉ

Merci d'avoir acheté un Suite+ parasurtenseur de 360 Electrical.

Nous souhaitons que ce dispositif de protection contre les surtensions pratique vous permette d'ajouter les prises là où vous en avez besoin le plus et vous procure la paix d'esprit, car vous savez que vos appareils électroniques douilletts sont protégés. Sans oublier le cordon de 1,82 m (6 pi) qui vous permet d'alimenter des appareils situés dans des endroits difficiles à atteindre ou vous pouvez le plier pour en faire une jolie corde à danser.*

Ce petit guide pratique vous donne des renseignements de base sur la façon d'utiliser votre Suite+ et sur les éléments liés à la garantie que nous connaissons et aimons tous. C'est également une trousse de démarrage sensationnelle d'origami.

Aidez-nous à vous aider : inscrivez-vous maintenant.

Branchez-vous au bon vieux Webrnet et dirigez-vous vers notre site web pour inscrire votre Suite+ parasurtenseur. Cela mettra en œuvre le traitement de grande vedette que vous méritez tant et vous recevrez des avis à l'avance concernant les nouveaux produits 360!

*Selon le service juridique de 360 Electrical : Non, cela n'est pas possible, ne faites pas cela!

D'abord, voici quelques aspects techniques dont nos ingénieurs sont plutôt fiers :

Modèle n°: 360314

Caractéristiques électriques: 15A, 125V, 60Hz, 1875W

Cote énergétique: 900 joules (un joule est une unité de mesure de l'énergie que le parasurtenseur peut prendre en charge avant de rendre l'âme.)

Temps de réponse (temps que prend le parasurtenseur pour entrer en fonction): <1 Nanoseconde

Surtension maximale: 18,000A

Tension de blocage UL: 500V

Filtre antiparasite EMI/RFI: 150kHz – 100MHz jusqu'à 40 dB

Comment votre Suite+ parasurtenseur vous protège-t-il?

À l'intérieur de votre Suite+ parasurtenseur se trouve un petit machin pratique appelé une varistance à oxyde métallique (MOV). Lorsque la tension sortant du mur excède 120 volts (normale), il agit comme une soupape de décharge et détourne la tension indésirable de vos appareils électroniques fragiles.

ON VOUS AURA AVERTI!

Veillez prendre connaissance des avertissements suivants. Si vous ne le faites pas, votre Suite+ risque de se briser, votre garantie sera annulée... bref, vous ne serez pas très fier de vous.

► N'utilisez qu'à l'intérieur, jamais à proximité de l'eau. Bien compris, amateurs de plongée?



► Ne branchez aucune rallonge, aucune barre d'alimentation, aucune prise murale multiple ou aucun adaptateur sur votre Suite+.

► Ne branchez votre Suite+ que sur une prise mise à la terre (vous savez, celle qui a trois trous).

► Ne branchez sur votre Suite+ aucun appareil dépassant la consommation électrique indiquée dans la section «Renseignements pour les pros».

► N'utilisez pas votre Suite+ avec un appareil de chauffage, un générateur, une pompe de puisard, tout appareil étant en contact avec l'eau, un appareil de médecine des fonctions vitales, un appareil médical, ou chargeur de batterie pour véhicule.

► Cessez d'utiliser votre Suite+ si l'un de ses témoins lumineux ne s'allume pas. (Voir «Anatomie du Suite+™» pour de plus amples renseignements).

► Même si vous croyez être le meilleur bricoleur au monde, et que vous voulez modifier ou réparer votre Suite+, ne le faites pas.

ANATOMIE DU SUITE+

Lisez-le. Apprenez-le. Vous serez testé.

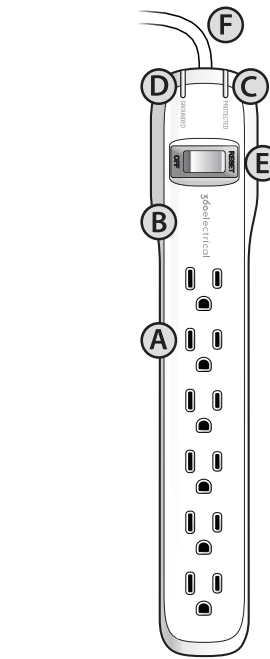
(A) (6) Prises c.a. – Placez vos fiches standard ici et, oui, les voilà insérées.

(B) Parasurtenseur Perfectionné – Profond à l'intérieur se trouve le défenseur des appareils que vous avez branchés aux prises pivotantes. Il est là et attend d'agir en votre nom lorsque la méchante tension transitoire se montre le bout du nez.

(C) Voyant Lumineux Bleu « Protected » – Ce phare rouge vous avertit que tout va bien. S'il s'éteint, c'est que votre parasurtenseur Suite+ a absorbé une surtension et s'est sacrifié pour vos appareils électroniques. Versez quelques larmes et remplacez-le.

(D) Voyant Lumineux Vert « Grounded » – Ce signal vous indique que la prise à laquelle vous avez branché votre parasurtenseur est reliée à la terre. Si le voyant ne s'allume pas, mauvaise nouvelle, utilisez une prise différente.

(E) Interrupteur Marche-arrêt (ON/OFF) – Cet interrupteur pratique contrôle la puissance des six prises c.a. Surchargé? Ce n'est pas idéal, mais il n'y a aucun problème. « Réinitialiser » tout simplement la barre en la mettant hors tension, puis à nouveau sous tension.



(F) Cordon de 1 m – De calibre 14 souple, blindé et chemisé sur toute la longueur. Insérez l'extrémité de la fiche dans une prise pour rendre votre Suite+ fonctionnelle.

INSTALLATION ULTRA-RAPIDE

1. Branchez vos appareils sur votre parasurtenseur à Suite+.

2. Branchez votre Suite+ sur une prise murale mise à la terre.

3. Faites basculer l'interrupteur à la position marche!

4. Criez victoire.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE À VIE

La garantie à vie limitée de ce produit – limiteur de surtension Suite+ 360 Electrical Modèle n° 360314 est soumise à toutes les conditions et exclusions contenues dans les articles ci-dessous. La garantie limitée à vie vous donne, à vous l'acheteur d'origine, des droits légaux spécifiques ainsi que des droits supplémentaires applicables dans certains États (Provinces). Cette garantie à vie limitée ne s'applique qu'au limiteur de surtension 360 Electrical, modèle inclus. 360 Electrical garantit à l'acheteur d'origine vérifié de ce limiteur de surtension 360 Electrical que, pendant la vie de ce produit, il n'y aura aucun défaut de façon, de matériaux, de montage ou de design. En cas de défaut dans l'une quelconque des catégories listées ci-dessus, 360 Electrical, à son gré, réparera ou remplacera le limiteur de surtension défectueux sans frais pour l'acheteur d'origine. La view utile de limiteur de surtension définie comme la période de temps pendant laquelle le limiteur de surtension peut protéger contre les surtensions transitoires et les variations brusques. Le témoin lumineux « protégé » ne s'allume plus quand cette capacité est dépassée.

GARANTIE LIMITÉE DU MATÉRIEL CONNECTÉ

La garantie du matériel connecté de 360 Electrical ne couvre que le matériel qui a été endommagé ou détruit par tension transitoire tout en étant correctement branché à une ligne électrique CA correctement câblée avec mise à la terre protectrice. La surtension transitoire ou une « panne de courant » est définie comme une variation brusque de tension et/ou une surtension transitoire de courant CA. 360 Electrical, à son gré, payera la juste valeur marchande actuelle pour le remplacement ou la réparation de l'équipement branché endommagé jusqu'à concurrence du montant indiqué ci-dessous :

ARTICLE 360314 : JUSQU'À UN MAXIMUM DE 100 000,00 \$

Ceci est une garantie limitée qui est soumise aux clauses et conditions contenues dans les articles suivants. La garantie est annulée si l'une des conditions suivantes est présente : (a) Le matériel n'est pas branché correctement au limiteur de surtension, (b) Les dommages causés à votre matériel par la panne de courant l'ont été par l'intermédiaire du téléphone, du réseau ou des lignes coaxiales, (c) Le limiteur de surtension a été ouvert ou installé de façon incorrecte ou a été altéré, (d) Les dommages ne sont pas le résultat d'une panne de courant ou il n'y a pas eu

de panne de courant, (e) ou le limiteur de surtension n'a pas été utilisé d'une façon normale en accord avec les instructions pour l'utilisateur ou l'acheteur d'origine ne fait pas de réclamation dans les 15 jours à partir de la date de la panne de courant avec le reçu d'achat pour le limiteur de surtension et le matériel sujet de la réclamation. Cette garantie ne protège pas contre les calamités naturelles (inondations, érosion ou tremblements de terre), guerres, vandalisme, vol, usure normale, déplétion, obsolescence, abus, dommages causés par un creux de tension ou microcoupure ou une modification du matériel. Cette garantie est annulée si une personne ou entité non autorisée par 360 Electrical altère, modifie ou répare le limiteur de surtension. Cette garantie ne protège pas contre, et 360 Electrical, LLC dénie toute responsabilité, les dommages monétaires consécutifs, indirects ou directs survenus pendant la vente et/ou l'utilisation du limiteur de surtension tels que manque à gagner, perte de vente et/ou de bénéfices. Cette garantie est limitée aux pertes non couvertes par l'assurance des propriétaires occupants de l'acheteur ou son assurance de locataire et l'acheteur d'origine ne peut pas réclamer la couverture en double sous cette garantie. 360 se réserve le droit, à son gré, de revoir et d'examiner toutes les conditions et provisions listées ci-dessus et de déterminer si une ou toutes les conditions existent pour annuler la réclamation.

COMMENT FAIRE UNE RÉCLAMATION

Pour faire une réclamation, visitez le site 360electrical.com en indiquant les renseignements requis, suivez les étapes décrites ci-dessous.

- 1) Poster le limiteur de surtension à vos frais à l'adresse indiquée au bas de la page.
- 2) Fournir le numéro de la pièce pour le limiteur de surtension.
- 3) Poster (si applicable) à vos frais le matériel qui était connecté au limiteur
- 4) Expliquer par écrit l'étendue des dommages subis par le matériel branché.
- 5) Indiquer la date à laquelle cela s'est produit.
- 6) Fournir une copie du reçu d'achat original pour le limiteur de surtension et le matériel endommagé.
- 7) Indiquer où et quand les achats ont eu lieu (si ce n'est pas indiqué clairement sur le reçu).
- 8) Fournir preuve des dommages au matériel branché (photos, le matériel lui-même, etc.).

Toutes les réclamations doivent être faites dans les 15 jours de la panne de courant et des dommages au matériel. Si les réclamations ne sont pas faites dans les 15 jours de la panne de courant, la réclamation est nulle et non avenue. Si 360 Electrical détermine que la garantie limitée de matériel branché couvre le matériel endommagé et si le matériel a été endommagé du fait du limiteur de surtension qui est couvert par la garantie à vie limitée, 360 Electrical : 1) soit autorisera la réparation du matériel branché, jusqu'à concurrence du montant maximum indiqué sur l'emballage du limiteur de surtension en question; 2) soit fournira au consommateur un matériel équivalent en remplacement; ou soit; 3) remboursera le consommateur à la valeur marchande actuelle du matériel branché endommagé. La valeur marchande actuelle du matériel sera déterminée suivant la valeur actuelle spécifiée dans l'édition la plus récente du Orion Blue Book par Orion Research Corporation, Roger Rohrs – Éditeur.

Envoyer les réclamations à :

360 Electrical, LLC
1935 East Vine Street, Suite 360
Salt Lake City, UT 84121
Attn: Claims Department

Ou appeler le 801 364-4900 pour assistance dans l'envoi des reçus d'achat du matériel, limiteur de surtension 360 Electrical et comment procéder avec la réclamation.

360electrical.

©2015, 360 Electrical, LLC

360314